

CAP SUR GISCOS

Le mot du Maire

Chères Giscossaises, chers Giscossais,

Nous démarrons 2024 avec une nouvelle équipe au complet. Le conseil est désormais composé de 5 femmes et 6 hommes:

- ◊ Fabienne Barbot, Chantal Courrègelongue, Karen Faimali-Meger, Isabelle Pommerais et Valentine Maupaté
- ◊ Tommy Duprey, Michel Garbaye, Stéphane Gaudon, Samuel Moktar, Sébastien Riot et Nicolas Vivas.

Les nouveaux conseillers se sont mis dans le bain rapidement puisqu'ils ont votés les comptes administratifs de la commune. Maintenant, nous préparons le budget 2024.

Des panneaux jaunes ont été installés sur la commune à l'entrée des chemins ruraux N° 5 et 6 puisque l'enquête publique se déroule du mardi 27 février au mardi 12 mars 2024, vous trouverez de plus amples détails en page 3 du Cap.

Nous avons connu en cette fin de mois de fortes précipitations. Les fossés qui avaient été soit créés soit curés en 2021 ont démontré toute leur utilité et leur fonctionnalité, c'est une très bonne chose! Mais nos bois restent très humides, les nappes sont hautes et nos chemins sont malmenés par les coupes de bois et les débardages. Il devient compliqué de conserver les chemins privés, chemins ruraux, pistes DFCI mais aussi les fossés et les passages de buses en bon état, cela est d'autant plus préjudiciable qu'il y a rarement une remise en état par les exploitants forestiers. Il en va de la bonne volonté de tous que le réseau hydraulique reste en bon état. Chacun à son niveau en vérifiant le bon écoulement de l'eau sous son passage busé y contribue.

Nous avons reçu en mairie un courrier du Préfet, nous intimant de faire respecter les OLD : Obligations Légales de Débroussaillage. La loi est en train d'évoluer et de se durcir! Je vous rappelle que les propriétaires de chaque maison située près d'un massif forestier doivent nettoyer sur 50m chez eux ou chez le voisin après lui avoir demandé son autorisation.

Pour votre information, le comité des fêtes est toujours en sommeil faute de personnes investies. Vous êtes intéressé? Alors venez vous faire connaître en mairie, nous relayerons votre candidature auprès du bureau actuel.

Fabienne BARBOT

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Commissions
- Comptes administratifs
- Enquête publique chemins ruraux
- Local de la chasse : Mise au point
- Frelon asiatique
- Théâtre d'impro
- Caisse locale de l'alimentation
- Ligne THT
- Des nouvelles de nos associations : Tennis.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture au public:
Mardi 9h à 12h30
Jeudi 9h à 14h00

Accueil Téléphonique :
05.56.65.82.36
Mardi 9h -12h30 / 14h-18h
Jeudi 9h - 18h.

En dehors de ces heures, vous pouvez contacter Mme le Maire 06.60.49.20.60

En cas de non réponse, vous pouvez contacter Sébastien Riot, 1er adjoint ou Samuel Moktar, 2ème adjoint au

06 71 60 69 09

COMMISSIONS

Les commissions communales (7), syndicales (5) et intercommunales (13) sont nombreuses, on en dénombre pas moins de 25 en tout.

Pour information, les commissions communales sont :

- ♦ **Appel d'offres:** Fabienne Barbot, Sébastien Riot, Samuel Moktar, Chantal Courrègelongue, Stéphane Gaudon, Isabelle Pommerais, Valentine Maupaté.
- ♦ **Bâtiments/Voiries:** Fabienne Barbot, Sébastien Riot, Samuel Moktar, Stéphane Gaudon, Michel Garbaye, Tommy Duprey.
- ♦ **Communication:** Fabienne Barbot, Samuel Moktar, Karen Faimali-Meger, Isabelle Pommerais, Valentine Maupaté, Nicolas Vivas.
- ♦ **Fêtes, culture et traditions:** Fabienne Barbot, Sébastien Riot, Samuel Moktar, Michel Garbaye, Isabelle Pommerais, Tommy Duprey.
- ♦ **Finances:** Fabienne Barbot, Sébastien Riot, Samuel Moktar, Chantal Courrègelongue, Karen Faimali-Meger, Isabelle Pommerais, Vivas Nicolas.
- ♦ **Plan Communal de Sauvegarde :** Fabienne Barbot, Sébastien Riot, Samuel Moktar, Stéphane Gaudon, Michel Garbaye, Karen Faimali-Meger.
- ♦ **Urbanisme et Infrastructures :** Fabienne Barbot, Sébastien Riot, Samuel Moktar, Stéphane Gaudon, Karen Faimali-Meger, Isabelle Pommerais, Valentine Maupaté.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Encore une année exceptionnelle en terme de recettes imprévues et de subventions, ceci nous permet de sortir un bilan excédentaire alors que les investissements ont été importants et d'envisager sereinement le budget 2024.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultats reportés de 2022		134 531.49€
Opération de l'exercice	198 412.01 €	255 990.38 €
Résultat de la clôture		192 109.86 €
Investissement	Dépenses	Recettes
Résultats reportés de 2022	40 034.19 €	
Opération de l'exercice	108 495.75 €	113 062.96 €
Reste à réaliser	11 374.21 €	
Résultat de la clôture	46 841.19 €	
Résultats définitifs année 2023 :		145 268.67 €

ENQUÊTE PUBLIQUE CHEMINS RURAUX

L'enquête publique a démarré le 27 février à 9h. Une permanence a été assurée ce jour-là par le commissaire enquêteur de 9h à 10h. Un registre est à votre disposition pendant toute la durée de l'enquête publique à la Mairie aux horaires d'ouverture.

Une nouvelle permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la date de fermeture de l'enquête soit le mardi 12 mars de 11h30 à 12h30.

Vous trouverez toutes les informations concernant les dossiers soit sur intramuros soit sur le site de la commune giscos.fr, les dossiers sont téléchargeables.

LOCAL DE LA CHASSE : MISE AU POINT

La commune est propriétaire du terrain, sur lequel la cabane des chasseurs a été construite, depuis 2018 suite à sa rétrocession par l'ancien propriétaire à la commune pour l'euro symbolique.

Le bail emphytéotique existant a été repris sous les mêmes conditions que celles qui existaient, à savoir que l'ACCA bénéficie de la jouissance du terrain et de la cabane pendant 99 ans pour un loyer de 15€ par an.

En 2021, nous nous sommes aperçus que la commune payait des impôts fonciers pour la cabane de chasse référencée en local industriel pour un montant de 650€ environ. Nous nous sommes donc rapprochés du Centre des Impôts pour en connaître la raison puisque la commune ne paye généralement pas d'impôts sur ses biens communaux.

Quand nous avons expliqué la situation, le Centre des Impôts nous a immédiatement répondu que ce n'était pas à la commune de payer l'impôt mais à l'association qui bénéficiait de ce bail emphytéotique. Nous avons pourtant évoqué le

fait que ces locaux de chasse étaient partout considérés comme des bâtiments agricoles sur lesquels il n'y avait pas d'impôts fonciers mais rien n'y a fait.

En 2023, le dossier a été instruit par le Centre des Impôts et l'ACCA a payé les impôts fonciers à hauteur de 726€.

Malgré les différents échanges entre la commune, l'ACCA et le Centre des Impôts pour expliquer qu'il ne s'agissait pas d'un local industriel mais d'un simple local de rencontre et de stockage de la viande le temps de son partage, le Centre des Impôts n'a rien voulu savoir. Du moment que ce local est loué, il relève de l'imposition des locaux industriels. Ils ont tout de même concédé que le local avait été mal codifié et ont donc diminué fortement le montant de l'impôt qui s'élève désormais à 291 €.

Le Conseil Municipal est bien sûr désolé de cette situation. Nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à soutenir cette association dans ses projets et ses investissements par le biais des subventions.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Notre commune décide de participer à la démarche de piégeage du frelon asiatique.

En effet, pour une lutte efficace, une coordination de tous les acteurs est nécessaire, associations, communes, habitants.

Pour comprendre la démarche, téléchargez le document d'information envoyé par le Conseil Départemental et le Syndicat Apicole de la Gironde sur notre site internet : giscos.fr ou sur intramuros.

Vous pouvez aussi le récupérer en Mairie.

La commune vient de se munir de pièges ainsi que d'appâts.

Vous souhaitez participer à cette démarche de lutte contre la prolifération de ces frelons et protéger les abeilles? Venez récupérer à la Mairie votre kit ainsi que son mode d'emploi, c'est gratuit.

Une fiche de suivi des prises sera à remplir et à rendre à la mairie en fin de campagne.

Attention, pour ne pas piéger les autres frelons et insectes, les pièges seront à retirer avant la fin du printemps.

SOIRÉE THÉÂTRE / RUGBY

SAMEDI 16 MARS à 18H
à la Salle des Fêtes de Giscos

Venez vous amuser devant une performance en théâtre d'improvisation. Une troupe, des thèmes non répétés, de l'humour, de la créativité, mélangez le tout et ça vous donne des scènes originales, étonnantes et drôles.

A la suite de cette représentation, la mairie vous propose de partager un petit plat bio et local.

Myriam Carraz et son équipe vous propose un colombo de porc ou végétarien pour 12€ – sur réservation jusqu'au 6 mars, places limitées – inscriptions : samuel.moktar@gmail.com ou 06 64 22 00 29 ou avec le coupon ci-joint à remettre en mairie.

La Mairie offre l'apéritif et le dessert !

Alors n'hésitez pas !

Et pour ne pas rater le match du tournoi des VI Nations entre la France et l'Angleterre, sachez que nous le retransmettrons sur grand écran!

Giscos et le sud Gironde, territoire d'expérimentation d'une caisse commune de l'alimentation !

Participer à une caisse locale de l'alimentation c'est :

- * Pour tous, peu importe ses revenus et une cotisation selon ses moyens.
- * Recevoir 150 monnaies alimentaires (MonA)/ foyer et par mois (75 MonA par personne supplémentaire)
- * Les dépenser dans les points de vente conventionnés par vous même, qui favorisent les

produits locaux, durables et peu transformés

- * Participer à une expérience collective, 1ère étape vers une Sécurité Sociale de l'Alimentation !

Informations et pré inscriptions: Mercredi 6 mars, 18h à la salle des associations de Captieux ou Vendredi 8 mars, 18h à l'ADAV à Toulence (3 rue de l'Eglise 33210 Toulence)

Plus d'infos:

www.caisse-alimentaire-ssa-gironde.fr

www.acclimataction.fr

LIGNE TRÈS HAUTE TENSION

Pour faire suite à notre première information du mois de janvier, les choses se précisent.

La presse a largement publié notre démarche d'élus, l'article sur le Républicain est disponible en mairie pour ceux qui le souhaitent.

Deux réunions vont avoir lieu :

- Le jeudi 29 février avec les personnes désignées par le CNDP (Conseil National du Débat Public) pour suivre la concertation qui vient de démarrer entre RTE et les élus.

- Le jeudi 7 mars avec les représentants de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) en charge du projet de ligne THT et de la construction du poste source sur le Lot et Garonne.

L'ensemble des élus des communes concernées par ce projet se mobilise fortement avec les Conseillers Départementaux du Canton du Sud Gironde.

Nous allons faire entendre notre voix et notre détermination à lutter contre l'implantation de ces projets destructeurs de paysage et de qualité de vie

TENNIS

L'Assemblée Générale du Tennis Club de Giscos se déroulera le vendredi 8 mars 2024 à 20h30 à la salle de réunion de la cantine. Nous vous attendons nombreux pour ce moment convivial.

Comme tous les ans, nous avons procédé au changement de clé, vous devez donc reprendre l'adhésion pour pouvoir accéder au cours.

Pour cela, contactez la trésorière, Sylvie Darroman au **06 79 70 09 52** et n'attendez pas d'être devant la porte du cours de Tennis pour vous manifester.